DEC150059DR11

Décision portant nomination de M. Ralph GROS aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR 5588 intitulée LIPhy

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPF1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1er décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu l'instruction relative aux missions et aux conditions d'exercice de la fonction d'assistant de prévention à l'Université ;

Vu la décision n° DEC142135DGDS....portant prorogation, pour une durée de un an à compter du 01/01/2015 de l'UMR 5588 intitulée LIPhy dont le directeur est M. Jean-Louis BARRAT en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité[1] en date du 30 Janvier 2015 ;

Considérant que M. Ralph GROS a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Alpes du CNRS du 10 au 13 avril 2012 et du 8 au 11 mai 2012 ;

DECIDE :

Article 1er : M. Ralph GROS, IE1, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte n° UMR 5588 intitulée LIPhy à compter du 01/02/2015.

M. Ralph GROS exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPF1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Ralph GROS est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

[1] Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Grenoble le 01/02/2015

Le directeur de l'unité
Jean-Louis BARRAT

Jean-Louis BARRAT
Directeur
Laboratoire Interdisciplinaire de Physique

Visa du délégué régional du CNRS

Le Délégué régional

Jérôme VITRE

Visa du président de l'Université Joseph Fourier

Université Joseph Fourier
GRENOBLE